



# Parc des Chutes de Sainte-Ursule



-  Chien en laisse
-  Feu interdit
-  Baignade interdite

Découvrez ce milieu naturel rare et spectaculaire, hôte d'une étonnante biodiversité. Un endroit calme et paisible, à proximité des grands centres, parfait pour passer de merveilleux moments en plein air. Soyez témoin de la beauté et de la force des chutes de 70 mètres de dénivellation !



- Facile
- Intermédiaire
- ◆ Avancé
- A Repère (voir verso)
- Bâtiment
- +— Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Sentier Nord (375 m)
- - -◆ Sentier Est (1,75 km)
- .....● Sentier Est ① (575 m)
- .....■ Sentier Est ② (750 m)
- .....■ Sentier Est ③ (1 km)
- Sentiers Est secondaires
- ◆ Sentier Ouest (1,45 km)
- .....● Sentier Ouest ① (460 m)
- .....◆ Sentier Ouest ② (750 m)

- § Accueil
- P Stationnement
- ♿ Toilettes
- 🎪 Scène
- 🍴 Aire de pique-nique/repos
- 🎮 Aire de jeu
- 🌉 Passerelle/Pont
- ☂ Plage
- 🏠 Points de vue
- 🏰 Ruines de la pulperie
- 👁 Belvédère

## BIENVENUE AU PARC DES CHUTES DE SAINTE-URSULE

Le site du Parc des Chutes de Sainte-Ursule, depuis 1750, a connu différentes vocations et également différents propriétaires. Il appartient à la **Municipalité de Sainte-Ursule** et les projets de développement ne cessent de se succéder. La grande caractéristique du site est le **passage central de la rivière Maskinongé**. Elle prend sa source dans le lac du même nom déversé dans le lac Saint-Pierre. De forme plutôt rectiligne, elle fait toutefois **deux méandres de 90° dans la partie sud du territoire**. Son parcours est modifié par une rupture de pente due à un réseau de failles mettant en contact les Basses-Terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien. Ce contact se traduit par une série de chutes désignées sous le nom de « Chutes de Sainte-Ursule », la **dénivellation totale atteint 237 pieds (71,81 mètres), soit plus importante que celle des Chutes Niagara!**

**A LA PREMIÈRE CHUTE** Originant au niveau du pont du Canadien National, la première chute atteint une hauteur approximative de **20 pieds (6,06 mètres)** et se caractérise, en fait, par des cascades.

**B L'ANCIEN LIT DE LA RIVIÈRE** De l'autre côté de la première chute, on peut observer l'ancien lit de la rivière. Lors de la crue printanière, **une partie du site sert de couloir de déversement au surplus d'eau** qui s'accumule en amont des chutes. Ainsi, **cette déviation entraîne l'eau dans l'ancien lit de la rivière et crée la cinquième chute**. Ce lit s'assèche après le passage de l'eau au printemps et offre des attraits particuliers, notamment **les marmites, les roches polies et les granites roses**.

**LE GRAND PONT** Lors de sa construction en 1900 par la compagnie du Grand-Tronc, il était le **plus long au Canada avec ses 1135 pieds (345,95 mètres)**. Cette structure audacieuse de génie mécanique réside à **185 pieds (56,39 mètres)** au-dessus du gouffre formé par l'ancien lit de la rivière.

**C LA DEUXIÈME CHUTE** D'une hauteur de **40 pieds (12,12 mètres)**, la deuxième chute est encaissée entre deux **parois rocheuses**. De ce point d'observation, nous sommes face au début de l'île du Parc des Chutes, là où se localisaient autrefois les moulins à scie et la pulperie.

**L'ÎLE DU PARC DES CHUTES** La topographie de l'île est accidentée, les **pententes sont fortes**, donc sensibles à l'érosion. Le couvert végétal est relativement dense. Ce secteur offre une **vue des cinquième, sixième et septième chutes de même que certains phénomènes géologiques et géomorphologiques**. À cet endroit, on vous explique brièvement ce qu'ont été les opérations de la pulperie.

**SITE DU MOULIN À SCIE (1850-1908)** Construit en 1850 sur la rive de la rivière Maskinongé, le moulin à scie permit, il y a plus d'un siècle, une **activité industrielle très importante pour l'économie de la région**.

**SITE DE LA PULPERIE (1882-1907)** Située sur l'île du Parc des Chutes, la pulperie fut en opération pendant **25 ans**. Nous pouvons observer les **vestiges de ses fondations** encore aujourd'hui.

**D LA TROISIÈME CHUTE** Plus importante que ses sœurs, la troisième chute possède une **inclinaison de 45°** et sa hauteur est de **100 pieds (30,48 mètres)**. Le lit de la rivière est très encaissé, l'érosion régressive en est la cause; avec le temps, le cours d'eau use le sol, s'y approfondit et creuse une **vallée profonde** limitée par des falaises: **c'est une gorge**.

**E LE BELVÉDÈRE** D'une hauteur de **54 pieds (16,40 mètres)**, il offre une **vue magnifique sur les chutes**, la forêt et la nature qui l'entourent. La **construction initiale a été réalisée en 1976** par le Ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche. Il a été **reconstruit en 2015**, **88 marches** permettent son ascension. Ce poste d'observation surplombe les chutes et permet une **vue d'ensemble du paysage**.

**F LA PRUCHERAIE** La pruche pousse en des sols divers mais il lui faut de la **fraîcheur et de l'humidité**. Elle croît en peuplement pur, mais elle est le plus souvent **mêlée à d'autres essences** notamment le merisier.

**LA PRUCHE** Sa taille atteint **60 à 70 pieds (20 à 30 mètres)** de haut, le **tronc de 2 à 4 pieds de diamètre**. Les **feuilles sont aplaties**, à bout arrondi ou échancré, se rétrécissent au bas pour former un pétiole mince. Leur **longueur variant de 1/3 à 2/3 de pouce** sur un même rameau. Les **cônes ont environ 3/4 de pouce de longueur** et enflés vers le milieu. Leurs écailles, aussi larges que longues, minces et arrondies, s'entrouvrent lorsque matures à l'**automne et libèrent leurs graines l'hiver**. Les cônes restent sur l'arbre jusqu'au printemps suivant. L'**écorce est écaillée** au début, puis **marquée de sillons profonds** formant de larges plaques.

**G LA QUATRIÈME CHUTE** D'une hauteur approximative de **20 pieds (6,06 mètres)**, la quatrième chute et celles énumérées précédemment, empruntent le **cours normal de la rivière formé de gneiss**. La **sixième et la septième chute** se trouvent du côté ouest de l'île et coulent dans l'ancien lit de la rivière. Quelques **petits marécages** sillonnent les bords.

**H LA FAILLE** Les failles sont des **cassures plus ou moins planes**, ayant entraîné un **décalage des couches** de part et d'autre. Pendant un **effort tectonique**, la limite de plasticité des matériaux est dépassée, les **roches se cassent**. La **double faille de Saint-Cuthbert** traverse le territoire **perpendiculairement à l'orientation des chutes**. Une de ces failles se situe **au bas de la quatrième chute**; une dépression est visible. La seconde, parallèle à la première, se localise **près du deuxième méandre de la rivière**.

**I LA MÉANDRE** La rivière de Maskinongé fait **deux méandres de 90°** au sud. Lorsque la pente d'un cours d'eau diminue, ce dernier s'écoule plus lentement, il serpente en décrivant **des boucles en forme de « S »** qu'on appelle **méandre**. Dans chaque boucle de méandre il y a une **rive convexe à l'intérieur** (les alluvions s'accumulent) et une **rive concave à l'extérieur** (l'érosion est active).

**J LA CLAIRIÈRE** Nous retrouvons **plusieurs espèces d'arbres** dans la clairière. Les principales essences qui la composent sont le **vinaigrier et le bouleau blanc**. On rencontre également un **chêne rouge**.

**LE VINAIGRIER** Il pousse généralement en terrain découvert surtout dans les **sols sableux ou rocailleux**, mais parfois en **terrain marécageux**. Il peut mesurer **jusqu'à 15 pieds de hauteur et 4 pouces de diamètre**. Ses **feuilles sont de 1 à 2 pieds de longueur** composées de 11 à 31 folioles sur un pétiole et souvent rougeâtres au-dessus. Ses fruits sont de **grandes masses denses en forme de cônes** composés de **petits fruits à graine unique**. Son rameau, très épais et velus, est de couleur foncée. Advenant une brisure, une **sève laiteuse** s'en échappe. L'**écorce est brun jaunâtre foncé**, elle est mince et lisse et devient écaillée avec l'âge. Son **bois orange, léger, tendre** et cassant est strié de larges rayons verdâtres. Il peut être utilisé pour la **fabrication d'articles de fantaisie**. L'espèce est parfois plantée pour son feuillage d'automne très coloré.

**LE BOULEAU BLANC** Il mesure de **60 à 80 pieds (18 à 25 mètres)**, son tronc est souvent sinueux, sa **cime est ovale**, claire et étroite; il est **intolérant à l'ombre**. L'écorce mince et lisse d'un **brun rougeâtre foncé** chez les jeunes tiges, devient blanc rosâtre à blanc crème, elle se détache facilement en longues bandes horizontales. Son **rameau brun rougeâtre foncé** est grêle et tacheté de lenticelles blanchâtres. Les bourgeons sont légèrement résineux, aiguës et un peu **duveteux**. Les feuilles sont alternées, simples, cordées à la base ou arrondies, avec dessus vert mat et dessous plus pâle. Le **fruit est une nucule dans un cône allongé**, pendant et pédonculé. Cet arbre sert de **bois à pâte, pour le placage, le contreplaqué et la fabrication de meubles**.

**LE CHÊNE ROUGE** Il peut atteindre **60 à 80 pieds (18 à 25 mètres)**, son tronc est long, nu aux deux tiers. Il a la **cime arrondie** et les branches fortes. Son écorce lisse, d'un **brun verdâtre** au début puis plus foncée, a des sillons peu profonds et le fond pâle; les **crêtes sont dures** et le **sommet plat**. Le rameau est assez gros et lisse, il passe du rouge foncé au brun verdâtre. Il a un **bourgeon terminal** (long de 6,5 mm), aiguë, luisant et lisse, son bourgeon latéral est semblable mais petit. Les **feuilles sont alternées et simples**; 7 à 11 lobes à sommet divisé et terminé en pointe épineuse. Leur sinus est en « V » à mi-chemin de la nervure centrale et est vert jaunâtre. Son fruit, un **gland amer**, est inséré au quart ou au tiers dans une cupule écaillée en forme de bétet. Le **chêne rouge est parfait pour l'ébénisterie, les boiseries intérieures et les planchers**.

**K LES MARAIS** Ils se rencontrent généralement dans les **dépressions sans aucun drainage** et le long de cours d'eau à débit lent. Notre marais est le lieu de rencontre de **plusieurs variétés d'oiseaux** car ceux-ci vont y chercher leur nourriture; **les insectes s'y retrouvent en grand nombre**.